

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2023

**TIERS FINANCEMENT RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ETAT ET COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES - (N° 682)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 14

présenté par
M. Cazenave

ARTICLE 2

À l'alinéa 7, substituer à la première occurrence du mot :

« notamment »,

les mots :

« en particulier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.